

MÉREAU**Pronostic vital engagé pour une jeune automobiliste****ACCIDENT.** Le pronostic vital de la conductrice est engagé. R.B.

Les gendarmes s'interrogeaient encore sur l'origine de cet accident, hier en milieu d'après-midi.

Une jeune automobiliste, âgée de 25 ans, seule à bord de sa voiture, circulait sur l'autoroute A20, dans le sens province-Paris. À la hauteur de la sortie 7, en direction de Méreau, la conductrice a pris la bretelle de sortie. Mais, pour une raison encore indéterminée, le véhicule a frôlé le musoir (NDLR : la double flèche blanche sur fond vert) puis il est allé s'encastrer violemment dans un arbre.

L'avant de la Suzuki a été

complètement broyé et le choc a été si brutal, que lorsque les pompiers sont arrivés sur place, la conductrice était en arrêt cardiorespiratoire.

En arrêt cardiorespiratoire

Les secours ont réussi à la réanimer et elle a pu être transportée, dans un état très grave, au centre hospitalier de Vierzon. Son pronostic vital était encore engagé hier soir.

La sortie 7 a été fermée à la circulation, le temps que les secours prennent en charge la victime et que la dépanneuse remorque le véhicule accidenté. ■

BOURGES**Son portable tombe dans l'habitacle, il percute un arbre****ACCIDENT.** Il a percute un arbre boulevard de Juranville. PHOTO D'ILLUSTRATION

Les messages de prudence et de prévention routière peinent encore à imprégner certains usagers de la route.

Pourtant, les quarante tués sur les routes du Cher en 2023 dont trois jeunes gens qui ont trouvé la mort à Oizon à la fin de cette année ou encore cette automobiliste dans une voiture et ce passager dans une autre, tués boulevard de Juranville en pleine ville de Bourges, ne semblent pas encore persuader totalement que la route est dangereuse si l'on ne respecte pas les codes.

Sur la route, il n'y aura jamais trop de prudence pour préserver la vie.

Dans la nuit de samedi à dimanche, les pompiers berruyers sont intervenus, une fois de plus, boulevard de Juranville. Un automobiliste qui circulait vers le pont d'Auron a heurté un platane. Selon la police de Bourges, le conducteur a fait tomber son téléphone portable dans l'habitacle et en voulant le ramasser, comme si c'était d'une urgence absolue, il a perdu le contrôle de sa voiture qui a percute un arbre. Le conducteur n'a été que légèrement blessé mais il a fait l'objet d'un transport au centre hospitalier Jacques-Cœur de Bourges pour des contrôles. ■

SÉCURITÉ ROUTIÈRE**RISQUE.** « Être responsable d'un accident peut arriver à tout le monde. Aucun conducteur n'est à l'abri d'une personne qui, par exemple, traverse furtivement devant sa voiture. » PHOTO D'ILLUSTRATION JÉRÉMIE FULLERINGER

Les forces de l'ordre du Cher ont constaté une nette augmentation des conducteurs qui font le choix de ne pas assurer leur véhicule. Un choix, le plus souvent financier, qui peut être lourd de conséquences.

Marion Lapeyre
marion.lapeyre@centrefrance.com

Ne pas être assuré, « le pire des paris »

C'est presque quotidiennement, lors des contrôles qu'ils effectuent sur le bord des routes, que les gendarmes du Cher croisent des conducteurs qui font le choix de ne pas assurer leur véhicule. Mais ces derniers temps, ils ont constaté un bond de ces infractions : « Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, en zone gendarmerie, nous avons relevé 461 circulations avec un véhicule terrestre à moteur sans assurance, chiffre le capi-

taine Didier Robert, commandant de l'Escadron départemental de sécurité routière (EDSR) du Cher. En 2022, pour la même période, nous étions à 307, soit une hausse de près d'un peu plus de 50 % ».

Cette situation est jugée « préoccupante » par le Fonds de garantie des victimes qui accompagne les personnes victimes d'un accident de la circulation causé par un conducteur non-assuré.

Après avoir indemnisé la victime, le Fonds de garantie des victimes se retourne nécessairement contre le conducteur non-assuré pour obtenir le remboursement des sommes versées. Sommes qui peuvent se compter en centaines de milliers d'euros, voire plus, selon la gravité de l'accident.

« Cela peut être un drame pour le non-assuré qui a fait le choix volontaire de ne pas se couvrir. Il va devoir réparer. Cela peut obérer une vie économique », souligne Éloïse Le Goff, directrice de la communication au Fonds de garantie des victimes. « Une dette ne s'efface jamais, précise-t-elle. Si la personne ne peut pas payer, on peut aller jusqu'à une saisie de

ses biens. Même si le plus souvent, on essaye d'échelonner les paiements. »

Dans le Cher, en 2023, le Fonds a accompagné sept victimes corporelles d'accident de la route. Autre chiffre significatif pour le département, 60 % des auteurs ont entre 18 et 25 ans. « Un conducteur non-assuré sur deux à moins de 30 ans », déplore Éloïse Le Goff qui insiste sur la nécessité de sensibiliser ce public.

« Le jeune ne s'imagine pas qu'il peut être responsable d'un accident. Mais cela peut arriver à tout le monde. Aucun conducteur n'est à l'abri d'une personne qui, par exemple, traverse furtivement devant sa voiture. »

« L'assurance, c'est la ceinture de sécurité du patrimoine »

C'est souvent pour rogner sur cette dépense qui s'ajoute à la fin du mois que des jeunes font l'impasse sur l'assurance de leur véhicule. « Les trois premières années, cela peut être un peu difficile », concède Éloïse Le Goff qui chiffre le budget à environ 1.000 euros pour une première année d'assurance véhicule. « Mais en cas d'accident, les sommes à payer peuvent être colossales. Pour ne pas payer 100 euros par mois d'assurance, on peut se retrouver avec une dette de 300 euros par mois pendant 50 ans. » Sans oublier l'amende encourue, de 750 euros, pour une personne qui conduit un véhicule non assuré. « L'assurance, c'est la ceinture de sécurité du patrimoine », conclut Éloïse Le Goff.

Face à cette hausse de jeunes conducteurs qui roulent sans assurance, le Fonds de garantie des victimes a lancé, le 24 septembre 2023, sa nouvelle campagne de prévention ciblant les jeunes avec un slogan sans appel : « Rouler sans assurance est le pire des paris. »